

**Jean-Claude Marcourt, Vice-Président et Ministre de l'Economie**

**VISITE DU GECO.**

**Le 10 juin 2011**

Voici ce que je pourrais appeler une matinée bien remplie. Quel plaisir, en effet, pour le Ministre wallon de l'Economie de parcourir une partie du territoire de sa région quand celle-ci est entreprenante et performante.

C'est ce que j'ai pu voir et c'est ce que je vois aux quatre coins de la Wallonie.

Et tout d'abord, j'aimerais dire à quel point des groupements comme le GECO sont importants. Ils contribuent à la mise en valeur d'une région et, par-delà, de la Wallonie tout entière.

Ils sont, au niveau d'une région, la réplique même de ce qui constitue la philosophie même du Plan Marshall : le travail en réseaux, l'aide aux entreprises, l'invitation aux partenariats et enfin, tout ce qui peut favoriser la créativité et l'innovation.

Voilà une zone d'action qui recouvre huit communes et qui participe à cet effort remarquable d'une Wallonie qui entreprend et qui réussit.

Un de nos atouts réside incontestablement dans nos infrastructures d'accueil d'activités économiques.

Celles-ci sont un des éléments déterminants du développement régional.

Aussi, je me réjouis quand il m'est donné, comme aujourd'hui, d'en parcourir trois qui répondent parfaitement aux attentes qu'on peut fonder en elles.

Nous disposons, à l'heure actuelle, en Région wallonne, de plus de 200 zones industrielles totalement équipées, connectées aux grands réseaux de communication et reliées aux centres de recherche et de développement.

En règle générale, l'excellence y est au rendez-vous. Et de surcroît, ce sont souvent des modèles de fonctionnalité, de possibilités de collaborations et de synergies, qui font la part belle aux bâtiments écologiques.

Et l'activité économique, ce ne sont pas seulement des spin-off, des laboratoires de haute technologie ou des industries de pointe.

C'est tout ce qui est entrepris et réussi dans des entreprises performantes, innovatrices et créatrices d'emploi.

Un plus est intervenu ces dernières années. Et le phénomène s'établit dans la durée. Je veux parler de cette mobilisation qui s'est faite autour du Plan Marshall.

Et cette réussite, c'est aussi celle de la qualité de ce Plan. Tout le monde s'accorde à y voir des projets rigoureusement gérés, d'une nouvelle culture du travail en réseau, d'une nouvelle approche de la gouvernance, d'un lien enfin tangible entre recherche et entreprises, de moyens financiers engagés de manière cohérente.

Cette mobilisation dont je parle, c'est le renforcement de tous les acteurs au sein des pôles de compétitivité.

Ce sont les pouvoirs publics qui ont initié ces pôles, mais ce sont les industriels, c'est vous qui les avez construits et c'est à vous, désormais, qu'il incombe de les gérer.

L'effort des pouvoirs publics aura été sans commune mesure à travers des moyens budgétaires exceptionnels, un pilotage permanent et une évaluation extérieure permanente.

Je tiens à dire que peu de gouvernements ont mis en place un tel processus d'évaluation permanente de leurs politiques, et ce, en toute transparence et en toute impartialité.

Le Plan Marshall a suscité le développement de réseaux d'acteurs. Il s'agit désormais d'encourager le développement de réseaux d'innovateurs.

C'est dans cet esprit que j'ai voulu construire le programme CREATIVE WALLONIA qui a l'ambition d'entraîner le plus grand nombre possible de Wallonnes et de Wallons dans une dynamique innovante basée, notamment, sur la formation transdisciplinaire, sur l'observation des tendances, sur l'accès des PME au marché des idées et sur la mobilisation de moyens financiers nouveaux.

Nous savons désormais que l'innovation est moins invention ou découverte que transformation d'opportunités en idées nouvelles.

Ainsi, les projets créatifs doivent-ils être suscités et favorisés chez tous les porteurs de projets, qu'ils soient entrepreneurs en devenir, étudiants ou citoyens.

De la même manière, et vous en savez quelque chose, la rencontre des acteurs économiques suscite inmanquablement des possibilités d'innovation, dans des partenariats tout à fait originaux.

Encore une fois, il est nécessaire que des structures soient à même de stimuler l'activité, d'informer, de fédérer.

C'est le rôle, combien important, de structures comme les BEP ou comme IGRETEC.

Je sais le travail que ces deux institutions fournissent pour cette région du Sud Entre-Sambre-et-Meuse.

Je sais les coopérations qui existent au sein du GECO.

De ce que j'ai vu aujourd'hui et de ce que je connaissais déjà, je tire la conviction que la Wallonie se joue, comme à Liège, comme à Namur, à Mons ou à Charleroi dans les entités qui forment le Sud-entre-Sambre-et-Meuse.

Je vous remercie.

Jean-Claude MARCOURT